

Réponses aux questions d'un candidat

Veuillez trouver ci-dessous les questions posées par un candidat et les réponses apportées par le Quartier général du Corps européen.

Concernant le lot 1

Question : Concernant le point E relatif à la Villa Comec - liaison personnelle (box2), il est demandé une liaison d'un débit de 2Gb/s non garanti or la technologie FTTH ne permet d'atteindre un débit théorique d'1Gbps. Pouvez-vous confirmer le débit souhaité de 2Gb ?

Réponse Contrairement ce qui est écrit dans le CCTP, 1 Gb/s est suffisant. Le procédé employé devra être décrit dans l'offre et les travaux nécessaires à la charge du QGCE, le cas échéant.

Question : concernant le lot 1 point G relatif à la liaison VTC ,il est souhaité un lien de 200 Mb/s mini et en technologie recommandé une liaison ADSL (qui ne peut atteindre que 20M montant & 8M descendant), le besoin est-il d'un lien 200M montant et descendant ?

Réponse Il faut au moins un lien de 200 Mbits montant et descendant . L'ADSL n'est plus la technologie recommandée mais celle du FTTH avec montant & descendant synchrone. Le procédé employé devra être décrit dans l'offre et les travaux nécessaires à la charge du QGCE, le cas échéant.

Un nouveau CCTP prenant en compte ces modifications sera remis en ligne à partir du 5 janvier 2021.

Concernant le lot 3

Question Pour le lot 3 relatif au wi fi welfare, pouvez-vous confirmer le nombre de bornes wi fi ?

Réponse Il y a bien 3 bornes Wi fi à prendre en compte.

Question : Dans le bordereau des prix du lot 3, il est précisé que le QGCE veut que le candidat prenne en charge la gestion et l'archivage des connexions et activités des utilisateurs du wi fi welfare et en critère éliminatoire, il est indiqué que le candidat s'il répond oui à la question du contrôle est éliminé.

Réponse :Il s'agit d'une erreur : le QGCE souhaite que le candidat prenne en charge l'ensemble du procédé de gestion et l'archivage des connexions et activités des utilisateurs du wi fi welfare. C'est le fait de ne pas le gérer qui est éliminatoire.

Pour la ligne 16 du fichier Excel

Au lieu de lire Critère rédhitoire entraînant le rejet de l'offre si OUI

Lire Critère rédhitoire entraînant le rejet de l'offre si NON

Un nouveau bordereau du lot 3 sera mis en ligne à partir du 5 janvier 2021.

Par contre, comme indiqué à la ligne 18 du bordereau des prix, la maintenance et la gestion des équipements sont bien à la charge du fournisseur. Le critère rédhitoire entraînant le rejet de l'offre est donc bien NON comme indiqué.

Comme précisé auparavant le QGCE est fermé du 18 décembre au 03 janvier 2021 inclus.